



RAPPORT DE JURY

# Concours Technicien Hospitalier Externe >>

*Service des concours statutaires*

Direction des ressources humaines

Novembre 2024



# SOMMAIRE >>

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPEL DES EPREUVES.....</b>	<b>4</b>
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	4
2. EPREUVES D'ADMISSION.....	4
<b>LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE .....</b>	<b>5</b>
<b>LE JURY .....</b>	<b>6</b>
1. LA COMPOSITION DU JURY.....	6
2. LA NOTE DE CADRAGE .....	8
<b>FORMATION DES CANDIDATS .....</b>	<b>8</b>
<b>LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....</b>	<b>9</b>
1. ADMISSIBILITE .....	9
2. ADMISSION (ORAUX) EN GENERAL .....	11
<b>STATISTIQUES .....</b>	<b>13</b>
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	13
2. CONCOURS 2024 :.....	13
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>17</b>

# INTRODUCTION >>

Un concours externe sur titres pour l'accès au grade de technicien hospitalier est ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris à compter du 19 février 2024.

Le nombre de postes offerts est réparti comme suit :

Spécialités	Postes ouverts
- réalisation de travaux de tous corps d'état.	• 2
- installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	• 2
- Installation et maintenance thermique et climatique	• 3
- sécurité incendie	• 4
- gestion de la logistique	• 1
- restauration et hôtellerie	• 8
- logistique approvisionnement	• 2
- techniques biomédicales	• 1
- informatique travail : Technicien réseau/Télécom	• 1
- informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	• 2
<b>Total</b>	• 26

## Références juridiques :

**Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011** portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers

**Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011** *modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,*

**Décret n° 2012-78 du 23 janvier 2012** portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

**Arrêté du 14 août 2012** fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au grade de technicien hospitalier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers

# RAPPEL DES EPREUVES >>

Le concours externe sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

## 1. Epreuves d'admissibilité

La phase d'admissibilité du concours externe sur titres consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats qui ont été autorisés à prendre part à ce concours. Le jury examine les titres de formation en tenant compte de l'adéquation de la formation reçue à la spécialité pour laquelle concourt le candidat, ainsi que des éventuelles expériences professionnelles.

Les candidats retenus par le jury à l'issue de l'examen des dossiers sont inscrits sur une liste d'admissibilité établie par ordre alphabétique et aussi par spécialité lorsque le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

## 2. Epreuves d'admission

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury se décomposant :

— en une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un technicien hospitalier notamment dans la spécialité dans laquelle il concourt (durée de l'exposé du candidat : cinq minutes au plus) ;

— en un échange avec le jury comportant des questions techniques relatives à la spécialité dans laquelle il concourt (durée : vingt-cinq minutes au plus). La durée totale de l'épreuve est de trente minutes (coefficient 2).

Nul ne peut être admis si la note obtenue à l'entretien est inférieure à 20 sur 40. A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.

# LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Etapes	Date
Inscription	19 février 2024 au 19 mars 2024
Date limite de télétransmission	25 mars 2024
Réunion de cadrage	22 mai 2024
Etude des dossiers	Juin 2024
Réunion d'admissibilité	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Réunion d'admission	29 novembre 2024
Oraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 06/11/2024 ; Restauration : <b>Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + C.Vinas + J-P. Saji</b></li> <li>- 07/11/2024 ; Informatique : <b>Y.Idrissi + R.Monduc + F.Virvaire</b></li> <li>- 13/11/2024 : Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes <b>D.Morgan + S.Barquins-Guichard + N. Blanc + R.Patrat</b></li> <li>- 14/11/2024 ; Réalisation de travaux de tous corps d'état : <b>D.Morgan + S.Barquins-Guichard + I.Cavanna + G.Rigal + Installation et maintenance thermique et climatique : D.Morgan + S.Barquins-Guichard + D.Saumon + R.Patrat</b></li> <li>- 15/11/2024 ; Sécurité incendie : <b>D.Morgan + S.Barquins-Guichard + E. Da Silva + C. Jeanneton + Techniques biomédicales : D.Morgan + F.Larchez + N. Mateus</b></li> <li>- 18/11/2024 ; Gestion de la logistique : <b>Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + A.Bonnereau + S.Duquesne</b> Logistique approvisionnement : <b>Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + A.Bonnereau + C.Thioux</b></li> </ul>

# LE JURY >>

## 1. La composition du jury

### ***PRESIDENT :***

**David MORGAN**

Directeur des Travaux et de la  
Maintenance Technique

AP-HP – Hôpital San  
Salvador

**MEMBRES :** *Deux fonctionnaires hospitaliers de catégorie A en fonction dans le ou les départements dans lesquels sont situés le ou les établissements concernés, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont un au moins, extérieur à l'établissement ou aux établissements où les postes sont à pourvoir ;*

**Youness IDRISSE**

Directeur des Achats, Services  
Economiques et Logistiques

AP-HP – Centre – Université  
Paris Cité

**Sandrine BARQUINS GUICHARD**

Ingénieure Qualité et Gestion des Risques

GHT Psychiatrie Sud Paris

**MEMBRES :** *Un technicien supérieur hospitalier de 1re classe en fonction dans le département ou les départements voisins, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours ;*

**Isabelle CAVANNA**

Conducteur de travaux ; Direction des  
investissements

AP-HP – Centre – Université Paris  
Cité

**Nicolas BLANC**

Coordonnateur de la Maintenance ;  
Direction de l'Exploitation

AP-HP – Direction de  
l'exploitation

**Apollinaire BONNEREAU**

Responsable de la plate-forme logistique

AP-HP – Hôpital COCHIN

**Christine VINAS**

Responsable de l'accueil et des prestations  
hôtelières ; Direction des Achats, Services  
Economiques et Logistiques

AP-HP – Direction des achats,  
services économiques et  
logistiques

**Emmanuel DA SILVA**

AP-HP – Direction des  
investissements

Direction des Investissements ;  
Responsable Service Sécurité Incendie  
**Frédéric LARCHEZ**  
Technicien Biomédical ; Direction des  
investissements et de la maintenance

AP-HP – Direction des  
investissements et de la  
maintenance

**Richard MONDUC**  
Réfèrent Postes de travail

AP-HP – Université Paris Saclay  
Hôpital Paul Brousse

**Damien SAUMON**  
Conducteur de travaux

AP-HP – Hôpital COCHIN

**MEMBRES** : *Un professeur d'enseignement technique enseignant dans la ou les spécialités ouverte(s) au concours désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours. Lorsqu'un même concours est ouvert pour des spécialités différentes, il peut être fait appel à un professeur par spécialité. En ce qui concerne l'assistance publique-hôpitaux de Paris, il peut être fait appel à un formateur chargé d'enseignement dans les centres de formation de cette administration, choisi par le directeur général ;*

**Grégoire RIGAL**  
Conducteur d'opérations ; Service Maîtrise  
d'Ouvrage

APHP – Département  
immobilier et investissement

**Régis PATRAT**  
Ingénieur énergies et construction durable  
; Direction des Investissements et des  
Services Numériques

AP-HP – Sorbonne université

**Sophie DUQUESNE**  
Ingénieure logistique et organisation ;  
Mission Transformation des Organisations

AP-HP – DST

**Joe Pascal SAJI**  
Ingénieur en Chef ; Réfèrent Restauration

AP-HP – Direction de la  
stratégie et de la  
transformation

**Claude THIOUX**  
Responsable bureau des achats

AP-HP – Centre – Université  
Paris Cité

**Christian JEANNETON**  
Ingénieur sécurité

AP-HP- Nord – Université Paris  
Cité

**Nicolas MATEUS**  
Technicien biomédical

AP-HP- Nord – Université Paris  
Cité

**Frédéric VIRVAIRE**  
TSH 1<sup>er</sup> classe - Cadre technique

AP-HP. Nord – Université de  
Paris

## 2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

### Epreuves d'admissibilité :

L'étude des dossiers se fera d'après la grille de critères validée en réunion de cadrage.

La répartition des membres du jury sur chaque spécialité est composée d'un ou deux membre du jury plénier + les deux experts de la spécialité. A l'intérieur d'une spécialité tous les dossiers des candidats seront étudiés de la même manière.

### Epreuves d'admission :

Les oraux seront organisés selon la même répartition des jurys que celle des épreuves d'admissibilités.

Les candidats seront évalués selon une grille de critère validée par l'ensemble du jury lors de la réunion d'admissibilité.

### Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys.

Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.

## FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable



# LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

## 1. Admissibilité

### a. Etude de dossier : en général

#### a) Quelques conseils des correcteurs :

Pour maximiser les chances lors de la soumission d'un dossier de candidature, voici quelques conseils tirés des remarques fréquemment formulées par les correcteurs :

- **1. Pièces obligatoires :**

**Relisez attentivement les consignes.** L'oubli de documents obligatoires, comme un CV ou une lettre de motivation, entraîne une élimination automatique.

**Créez une check-list.** Avant de soumettre votre dossier, assurez-vous que toutes les pièces demandées y figurent.

- **2. Soigner la présentation du dossier**

**Clarté et structure :** Organisez votre dossier de manière logique et aérée. Utilisez des titres et des sous-titres pour guider le lecteur.

**Orthographe et grammaire :** Une erreur peut donner une mauvaise impression. Relisez votre dossier ou faites-le relire par une autre personne.

- **3. Exposer les motivations avec sincérité et précision**

**Pourquoi ce concours ?** Expliquez clairement vos motivations, ce qui vous attire dans ce métier, et en quoi vos expériences ou qualités vous préparent pour cette voie.

**Personnalisez votre lettre.** Montrez que vous comprenez les enjeux et valeurs liés au concours ou au métier.

**Soyez concret.** Illustrez vos arguments avec des exemples tirés de vos expériences.

- **4. Limiter les annexes pour aller à l'essentiel**

**Ciblez les documents pertinents :** N'incluez que des pièces qui renforcent votre candidature ou répondent aux consignes.

**Évitez la surcharge.** Trop de documents peuvent noyer l'information essentielle et frustrer les correcteurs.

**b) Critères d'évaluation :**

**Critère 1 : Présentation du dossier**

**Présentation du dossier, orthographe et expression**

Ce critère regroupe plusieurs aspects liés à la qualité de votre dossier et à votre maîtrise du français.

**Ce qui est évalué :**

- **Présentation générale** : lisibilité, clarté, structuration (titres, paragraphes, alignement).
- **Orthographe et grammaire** : absence de fautes, qualité syntaxique.
- **Expression écrite** : style fluide, vocabulaire précis et adapté.
- **Pertinence des documents fournis** : respect des consignes et documents requis.

**CV et lettre de motivation**

Ce critère met l'accent sur la qualité et la pertinence de ces deux documents.

**Ce qui est évalué :**

- **Pour le CV :**
  - Cohérence entre vos expériences/diplômes et le poste visé.
  - Mise en avant des compétences pertinentes pour le concours.
  - Présentation claire et chronologique (ou thématique).
- **Pour la lettre de motivation :**
  - Explication convaincante de votre choix de passer ce concours.
  - Illustration de vos atouts et de vos compétences par des exemples concrets.
  - Personnalisation (évitez une lettre générique).

**Critère 2 : Eléments du fond de dossier**

**Formations continues et diplômes et expériences professionnelles**

Cette partie évalue vos qualifications, votre engagement dans le développement professionnel continu, et vos expériences pertinentes.

- **Ce qui est évalué :**
  - **Diplômes** : niveau de qualification et adéquation avec le concours ou le métier visé.
  - **Formations continues** : nombre et pertinence des formations suivies (surtout si elles sont liées au domaine).
  - **Expériences professionnelles** : durée, diversité, et adéquation avec le poste/concours.

**b. Etude de dossier : par spécialité :**

**Réalisation de travaux de tous corps d'état : D.Morgan + S.Barquins-Guichard + I.Cavanna + G.Rigal :**  
**2 postes ouverts, 6 candidats admissibles**

**Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes D.Morgan + S.Barquins-Guichard + N. Blanc + R.Patrat**  
**2 postes ouverts, 9 candidats admissibles**

**Installation et maintenance thermique et climatique : D.Morgan + S.Barquins-Guichard + N. Blanc + R.Patrat**  
**3 postes ouverts, 6 candidats admissibles**

**Gestion de la logistique : Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + A.Bonnereau + S.Duquesne**  
**1 poste ouvert, 6 candidats admissibles**

**Restauration et hôtellerie : Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + C.Vinas + J-P. Saji**

**8 postes ouverts, 12 candidats admissibles**

**Logistique approvisionnement : Y.Idrissi + S.Barquins-Guichard + A.Bonnereau + C.Thioux**

**2 postes ouverts, 7 candidats admissibles**

**Sécurité incendie : D.Morgan + S.Barquins-Guichard + E. Da Silva + C. Jeanneton**

**4 postes ouverts, 10 candidats admissibles**

**Techniques biomédicales : D.Morgan + F.Larchez + N. Mateus**

**1 poste ouvert, 3 candidats admissibles**

**Informatique : Y.Idrissi + R.Monduc + un formateur en cours de recrutement.**

**Technicien réseau/Télécom 1 poste ouvert, 3 candidats admissibles**

**Intervenant informatique utilisateurs / support technique : 2 postes ouverts, 6 candidats admissibles**

## **2. Admission (oraux) en général**

### **a. Le déroulé des oraux :**

Les épreuves orales se sont déroulées dans de bonnes conditions. L'ensemble des candidats se sont présentés à l'heure prévue, à l'exception de quelques absences, qui ont été constatées et notées. Ces absences ont permis de réajuster le planning des entretiens, en avançant les horaires des candidats disponibles et favorables à cette modification.

Le jury a travaillé dans une ambiance constructive et cordiale, assurant une évaluation équitable et rigoureuse. Une concordance totale a été observée dans les appréciations et la notation des candidats, témoignant d'une bonne entente et d'une homogénéité dans les critères d'évaluation.

### **Présentation du candidat :**

Lors des épreuves orales, la présentation des candidats a été marquée par une certaine hétérogénéité.

Le respect du temps imparti n'a pas toujours été observé : certains candidats ont réalisé une présentation très succincte, parfois en moins d'une minute, tandis que d'autres ont eu des difficultés à structurer leur propos de manière claire.

Le stress a été notable chez plusieurs candidats, ce qui a impacté leur capacité à se présenter efficacement. Certains n'ont pas mentionné leurs objectifs ni précisé les motivations qui les ont conduits à participer à ce concours. Cette absence d'informations a souvent nécessité de réorienter l'entretien par des questions ciblées sur ces thématiques essentielles.

Cependant, quelques candidats ont su faire preuve de clarté et de pertinence, exposant leurs parcours et leurs aspirations de manière structurée et convaincante

### **Questions et/ou cas pratique :**

De manière générale, les candidats comprenaient le sens des questions posées par le jury, mais leurs réponses étaient souvent trop généralistes ou manquaient d'argumentation. Ce manque de profondeur a parfois limité

leur capacité à démontrer une réflexion personnelle ou à illustrer leurs propos par des exemples concrets issus de leur parcours ou de leurs expériences.

Malgré cela, certains candidats ont su s'adapter et développer des réponses plus structurées après relance ou reformulation des questions par le jury, ce qui a permis d'évaluer plus précisément leurs compétences et motivations.

### **Critères d'évaluation :**

L'évaluation des candidats s'est appuyée sur plusieurs critères précis, répartis comme suit :

1. **Présentation du parcours professionnel et de la formation**
  - Les candidats devaient exposer de manière claire et structurée leurs expériences professionnelles, leurs formations et leurs motivations
  - L'objectif était de vérifier la pertinence de leur parcours au regard des compétences attendues pour le poste.
2. **Étude d'un cas pratique en lien avec leurs compétences professionnelles**
  - Les candidats ont été évalués sur leur capacité à analyser une situation professionnelle concrète.
  - L'accent a été mis sur leur méthodologie, leur logique et leur capacité à proposer des solutions adaptées.
3. **Connaissance de l'établissement et des règles internes de fonctionnement**
  - Une attention particulière a été portée à la compréhension qu'ont les candidats du contexte institutionnel (organisation, missions, valeurs) et des règles qui régissent son fonctionnement.
  - Ce critère visait à évaluer leur préparation et leur engagement envers le poste.
4. **Capacité à exercer les missions confiées à un technicien hospitalier (dont le management et la conduite de projet)**
  - Ce critère a évalué des compétences transversales essentielles, telles que la gestion de projet, la coordination d'équipes, la résolution de problèmes, et leur aptitude à s'adapter à des responsabilités variées dans un environnement hospitalier.
  - Le jury a également pris en compte leur vision du rôle de technicien hospitalier et leur aptitude à répondre aux enjeux spécifiques de la fonction.

### **Quelques conseils des correcteurs :**

1. **S'entraîner et répéter**
  - Prenez le temps de préparer une présentation structurée de votre parcours et de vos motivations.
  - Entraînez-vous à l'oral en répétant devant des collègues ou votre supérieur, qui pourront vous donner des retours constructifs.
2. **Connaître l'institution et son actualité**
  - Informez-vous sur l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) : son fonctionnement, ses valeurs, et ses enjeux actuels.
  - Soyez à jour sur les projets en cours ou les évolutions majeures qui concernent l'établissement.
3. **Adopter une vision de technicien hospitalier (TH)**
  - Ne vous limitez pas à une vision opérationnelle ou exécutive. Montrez que vous comprenez les responsabilités élargies d'un TH, notamment en termes de gestion, de coordination et de conduite de projet.
  - Mettez en avant vos capacités à anticiper, planifier, et gérer des problématiques complexes.

#### 4. Avoir une vision globale

- Développez une approche large qui dépasse votre poste actuel ou vos expériences immédiates.
- Illustrez votre capacité à vous projeter dans des missions stratégiques et à contribuer au bon fonctionnement global de l'établissement.

#### 5. Être clair et argumenté

- Préparez des réponses structurées aux questions classiques (motivation, parcours, compétences).
- Appuyez vos arguments par des exemples concrets tirés de votre expérience professionnelle.

## STATISTIQUES >>

### 1. Historique du concours :

Concours l'année d'avant (voir sur la fiche ouverture concours)

Le dernier concours date de 2018.

7 postes étaient ouverts au concours sur 7 spécialités :

- Réalisation de travaux de tous corps d'état.
- Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes
- Fluides médicaux
- Blanchisserie et linge
- Restauration et hôtellerie
- Sécurité des biens et des personnes
- Dessin

### 2. Concours 2024 :

Nombre de postes ouverts : par spécialité :

Réalisation de travaux de tous corps d'état.	2
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	2
Installation et maintenance thermique et climatique	3
Sécurité incendie	4
Gestion de la logistique	1
Restauration et hôtellerie	8
Logistique approvisionnement	2
Techniques biomédicales	1
Informatique travail : Technicien réseau/Télécom	1
Informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	2
<b>Total</b>	<b>26</b>

		Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués (admis à concourir)	Admissibilité		Admission	
				Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Réalisation de travaux de tous corps d'état	Femmes	6	2	2	0	0	0
	Hommes	49	28	28	6	6	2
	<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	70	49	49	9	8	4
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Installation et maintenance thermique et climatique	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	34	21	21	6	6	3
	<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
Sécurité incendie	Femmes	1	0	0	0	0	0
	Hommes	35	21	21	10	8	4
	<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Gestion de la logistique	Femmes	4	3	3	1	0	0
	Hommes	36	23	23	5	5	2
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Restauration et hôtellerie	Femmes	24	10	10	4	4	1
	Hommes	27	14	14	8	6	5
	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>6</b>
Logistique approvisionnement	Femmes	6	3	3	1	1	1
	Hommes	54	33	33	6	4	1
	<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Techniques biomédicales	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	9	5	5	3	2	1
	<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Informatique travail : Technicien réseau/Télécom	Femmes	1	1	1	1	1	1
	Hommes	13	8	8	2	2	0
	<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

Informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	Femmes	2	1	1	1	0	0
	Hommes	15	10	10	6	6	2
	Total	17	11	11	7	6	2

Seuil d'admissibilité : Pas de seuil, APTE ou INAPTE

Amplitude des notes : Pas de notes

Seuil d'admission :

<i>Par spécialité</i>	
Réalisation de travaux de tous corps d'état	16/20
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	14/20
Installation et maintenance thermique et climatique	12.50/20
Sécurité incendie	13.50/20
Gestion de la logistique	13/20
Restauration et hôtellerie	10/20
Logistique approvisionnement	11.50/20
Techniques biomédicales	15/20
Informatique : travail Technicien réseau/Télécom	14/20
Informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	14.50/20

Amplitude des notes :

<i>Par spécialité</i>	<i>Plus faible</i>	<i>Plus haute</i>
Réalisation de travaux de tous corps d'état	06/20	16/20
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	05/20	20/20
Installation et maintenance thermique et climatique	07/20	20/20
Sécurité incendie	06/20	17/20
Gestion de la logistique	10/20	16/20
Restauration et hôtellerie	07/20	13/20
Logistique approvisionnement	10/20	12/20
Techniques biomédicales	06/20	15/20
Informatique travail : Technicien réseau/Télécom :	13.25/20	14/20
Informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	10/20	15.50/20

**Taux de réussite sur le nombre de candidats :**

- **Inscrits** (nombre de lauréats/nombre total de candidats inscrits x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Réalisation de travaux de tous corps d'état	3.63%
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	5.71%
Installation et maintenance thermique et climatique	8.82%
Sécurité incendie	11.11%
Gestion de la logistique	5%
Restauration et hôtellerie	11.76%
Logistique approvisionnement	3.33%
Techniques biomédicales	11.11
Informatique travail Technicien réseau/Télécom	7.14%
Informatique intervenant informatique utilisateurs / support technique	11.76%

- **Convoqués** (nombre de lauréats/nombre total de candidats convoqués x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Réalisation de travaux de tous corps d'état	6.66%
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	8.16%
Installation et maintenance thermique et climatique	14.28%
Sécurité incendie	19.04%
Gestion de la logistique	7.69%
Restauration et hôtellerie	17.64%
Logistique approvisionnement	5.55%
Techniques biomédicales	20%
Informatique travail Technicien réseau/Télécom	11.11%
Informatique intervenant informatique utilisateurs / support technique	18.18%

- **Présents à l'admission** (nombre de lauréats/nombre total de candidats présents x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Réalisation de travaux de tous corps d'état	33.33%
Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	50%
Installation et maintenance thermique et climatique	50%
Sécurité incendie	50%
Gestion de la logistique	40%
Restauration et hôtellerie	60%
Logistique approvisionnement	40%
Techniques biomédicales	50%
Informatique travail Technicien réseau/Télécom	33.33%
Informatique intervenant informatique utilisateurs / support technique	33.33%



# CONCLUSION >>

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

## Sur le fond :

- La majorité des candidats maîtrisaient les grandes lignes de leur parcours et comprenaient les questions posées, mais les réponses manquaient souvent de profondeur ou d'illustrations concrètes.
- Certains candidats ne semblaient pas suffisamment informés sur l'AP-HP, ses enjeux actuels, ou les spécificités du rôle de technicien hospitalier, ce qui a limité leur capacité à contextualiser leurs propos.
- Les candidats auraient avantage à se projeter sur les nouvelles missions correspondant au grade du concours présenté.

## Sur la forme :

- Les présentations ont été inégales : si certains candidats étaient à l'aise et structurés, d'autres ont été déstabilisés par le stress, avec des discours parfois trop brefs ou mal organisés.
- Les difficultés à argumenter ou à structurer des réponses de manière claire et cohérente ont été fréquentes.

## Les forces :

- **Connaissance de leur parcours** : Beaucoup de candidats savaient exposer leur parcours professionnel de manière factuelle.
- **Adaptabilité** : Quelques candidats ont su réagir positivement aux relances et ont ajusté leurs réponses lorsque nécessaire.
- **Motivation** : Les candidats qui ont su exprimer des motivations sincères et réfléchies pour le concours se sont démarqués.

## Les faiblesses :

- **Manque de préparation** :
  - Certains candidats ne maîtrisaient pas les informations de base sur l'AP-HP ou sur le rôle attendu d'un technicien hospitalier.
  - Des présentations trop brèves (moins d'une minute) ou désorganisées.
- **Stress et gestion de l'oral** :
  - Le stress a souvent perturbé les prestations, rendant les réponses hésitantes ou incomplètes.
  - Des difficultés à structurer des idées ou à argumenter de manière convaincante.
- **Vision limitée** :
  - Plusieurs candidats avaient une perception trop étroite de leur rôle, se positionnant davantage comme des exécutants plutôt que comme des professionnels capables de manager ou de gérer des projets.

## Conseils aux futurs candidats

1. **Se préparer en amont :**
  - S'entraîner à l'oral en répétant devant des proches ou des collègues pour gagner en fluidité et réduire le stress.
  - Préparer une présentation claire et structurée de son parcours, en mettant en avant des exemples concrets liés aux compétences requises pour le poste.
2. **S'informer sur l'AP-HP et le rôle de technicien hospitalier :**
  - Se documenter sur l'organisation, les missions, et les valeurs de l'AP-HP, ainsi que sur ses actualités majeures.
  - Comprendre les responsabilités élargies du technicien hospitalier, notamment en termes de conduite de projets et de management.
3. **Travailler la clarté et l'argumentation :**
  - S'assurer que chaque réponse est structurée (introduction, développement, conclusion) et appuyée par des exemples concrets.
  - Exprimer clairement ses motivations pour le concours et sa vision du poste.
4. **Gérer le stress :**
  - Pratiquer des techniques de relaxation ou de gestion du stress pour arriver plus serein le jour de l'entretien.